



## La séquence ERc en milieu marin

La séquence ERc est le fil conducteur de l'intégration de l'environnement dans les projets, plans et programmes, et de leur compatibilité avec les enjeux présents.

Le milieu marin est un milieu complexe au regard de ses particularités écologiques (niveaux élevés de connectivité des habitats, mobilité des espèces, caractère diffus des pressions, etc.).

Ainsi les quelques retours d'expérience montrent que les mesures de compensation en milieu marin ne permettent pas de restaurer les enjeux environnementaux à leurs niveaux pré-impact (absence de perte nette de la biodiversité art L163-1 du code de l'environnement). L'application de mesures de réduction, et surtout d'évitement (étape encore trop faiblement appliquée en milieu marin) sont donc primordiales dans le cadre de la gestion des impacts sur l'environnement marin.

L'antenne de façade représente le référent local de l'AFB pour tous les sujets concernant le milieu marin. Cette mission est conduite en lien avec le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale pour ce qui relève de son périmètre et prérogatives. Ses principales missions reposent principalement sur la mise en œuvre régionale des différentes politiques publiques de protection et de gestion du milieu marin et de reconquête de la biodiversité :  
Implication dans les relations internationales et mise en œuvre de projets européens  
Mise en œuvre de la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) à l'échelle de la sous-région marine qui la concerne : contribution au plan d'action pour le milieu marin et appui à la mise en œuvre du programme de mesures

Appui à la mise en œuvre du Document stratégique de façade (DSF)  
Appui à la mise en œuvre de la convention de mer régionale OSPAR  
Avis et expertises pour les opérations concernant le milieu marin hors parc naturel marin.

<https://tinyurl.com/ERc-AFB>

<https://tinyurl.com/ERc-PNM-EPMO>

Lundi 25 à 15h

Atelier

Milieux et espèces  
aquatiques

Mer  
Biodiversité  
Impacts  
Mesures

*Intervenant(s) :*  
**Antonin GIMARD et  
Camille GILLIERS**

AFB  
Parc naturel marin des  
estuaires picards et de  
la mer d'Opale

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

